



La raison de notre espérance

L'exercice de la discipline dans l'Église

L'ordre et la discipline de l'Église

« Bien qu'il soit utile et bon pour les dirigeants des Églises d'établir entre eux un certain ordre pour le maintien du corps de l'Église, nous croyons cependant qu'ils doivent faire attention à ne pas dévier de ce que Christ, notre seul Maître, nous a ordonné. C'est pourquoi nous rejetons toutes les inventions humaines et toutes les lois que l'on voudrait introduire pour servir Dieu et qui lieraient et contraindraient les consciences de quelque manière que ce soit. Nous acceptons donc seulement ce qui permet de préserver et de promouvoir l'harmonie et l'unité, et de garder tout dans l'obéissance à Dieu. À cette fin, il est nécessaire que l'excommunication, avec tout ce qui s'y rattache, soit exercée selon la Parole de Dieu. »

Confession de foi des Pays-Bas, article 32

1. La nature de la discipline
2. Le triple but de la discipline
3. Le processus de la discipline
4. Notre attitude à l'égard de la personne disciplinée
5. Notre attitude à l'égard de la discipline

La discipline ecclésiastique s'avère difficile à accepter et difficile à exercer. Toutefois, puisque le Seigneur Jésus-Christ nous a commandé de l'exercer dans son Église, nous devons bien comprendre la discipline, en connaître sa raison d'être et savoir de quelle manière l'exercer correctement.

Après avoir discuté de l'utilité d'un bon ordre dans l'Église, l'article 32 de la Confession de foi des Pays-Bas conclut avec l'exemple de la discipline : *« À cette fin, il est nécessaire que l'excommunication, avec tout ce qui s'y rattache, soit exercée selon la Parole de Dieu. »*

1. La nature de la discipline

La discipline ecclésiale consiste à corriger un membre de l'Église qui s'obstine à pécher contre Dieu. Cette correction peut même aller jusqu'à l'exclusion si, après de nombreuses démarches, la personne refuse toujours obstinément de se repentir. Comprenons toutefois que la discipline corrective s'inscrit à l'intérieur de la discipline au sens large et qui est requise de tout disciple du Christ.

Former des disciples nécessite une discipline qui permet de grandir en maturité dans la grâce et la connaissance du Seigneur Jésus-Christ et d'apprendre à vivre selon la Parole de Dieu. Cette discipline au sens large consiste à enseigner, encourager, conseiller, convaincre, consoler, pardonner, soutenir, affermir, exhorter. Elle comporte une dimension corrective qui consiste à avertir, redresser, réprimander et parfois même exclure.

Le Seigneur nous enseigne à prendre soin les uns des autres comme membres d'un même corps. « *Veillons les uns sur les autres pour nous inciter à l'amour et aux œuvres bonnes* » (Hé 10.24). C'est dans ce contexte que nous pouvons apprécier la sagesse du Seigneur, qui nous demande de corriger un frère qui désobéit à sa Parole.

« Frères, si un homme vient à être surpris en quelque faute, vous qui êtes spirituels, redressez-le avec un esprit de douceur. Prends garde à toi-même, de peur que toi aussi tu ne sois tenté. Portez les fardeaux les uns des autres, et vous accomplirez ainsi la loi du Christ » (Ga 5.1-2).

La discipline doit s'exercer aussi bien lorsque des écarts de doctrine ou de conduite surviennent. Nous devons réprimander ceux qui propagent de faux enseignements ou de fausses prophéties tout autant que ceux qui pèchent par leur conduite immorale (Ac 20.28-32; Rm 16.17-18; Ga 1.6-9; 1 Tm 1.18-20; 2 Tm 2.16-18). Jésus-Christ a loué l'Église d'Éphèse pour avoir combattu les faux enseignements (Ap 2.2-3), mais il a réprimandé les Églises de Pergame et de Thyatire pour avoir toléré de faux enseignements ainsi que l'immoralité (Ap 2.14,20,24).

2. Le triple but de la discipline

Pour quelles raisons le Seigneur nous commande-t-il d'exercer fidèlement une saine discipline dans son Église? Ses excellentes raisons portent la marque de son amour, de sa sagesse et de sa sainteté parfaite.

Le premier but de la discipline vise à **favoriser le salut du pécheur**. Dans l'Église de Corinthe, un homme vivait une relation incestueuse avec sa belle-mère. Paul a demandé à toute l'Église d'intervenir : « *Qu'un tel homme soit livré à Satan pour la destruction de la chair, afin que l'esprit soit sauvé au jour du Seigneur Jésus!* » (1 Co 5.4-5). Paul ne voulait pas que cet homme souffre les conséquences éternelles de son péché en enfer. Par amour pour ce frère, il a demandé à l'Église de le livrer à Satan pour que ce pécheur puisse se ressaisir, se repentir et revenir au Seigneur. Nous devons toujours garder à l'esprit que le but premier de la discipline vise à gagner son frère afin qu'il soit sauvé, et non pas à s'en débarrasser.

« Mes frères, si quelqu'un parmi vous s'est égaré loin de la vérité, et qu'un autre l'y ramène, sachez que celui qui ramène un pécheur de la voie où il s'était égaré sauvera une âme de la mort et couvrira une multitude de péchés » (Jc 5.19-20).

Le deuxième but de la discipline vise à **préserver la pureté de l'Église**. Quand le péché est toléré, il se met à contaminer toute l'Église. Voilà pourquoi Paul a exhorté les Corinthiens à discipliner l'incestueux. « *Ne savez-vous pas qu'un peu de levain fait lever toute la pâte? Purifiez-vous du vieux levain. [...]*

Expulsez le méchant du milieu de vous » (1 Co 5.6-7,13). Le péché produit un effet semblable à du levain sur toute la pâte. Il se comporte comme un cancer qui s'étend sournoisement et qui finit par tuer tout le corps. Dès qu'on a diagnostiqué un cancer, on doit le traiter afin de sauver la vie du patient. Dès que le péché s'infiltre dans l'Église, nous devons agir pour nous en débarrasser, sinon le péché s'étendra dans l'Église et finira par faire mourir le corps. La discipline est donc un acte d'amour non seulement envers le frère qui pèche, mais aussi envers toute l'Église.

Le troisième but de la discipline vise à **promouvoir la gloire de Dieu**. Le péché salit la réputation de Dieu.

« Ils sont arrivés chez les nations où ils se rendaient et ils ont profané mon saint nom » (Éz 36.20).

« Toi qui te fais une gloire de la loi, tu déshonores Dieu par la transgression de la loi! Car le nom de Dieu est à cause de vous blasphémé parmi les païens » (Rm 2.23-24).

C'est le nom de Dieu qui est déshonoré quand nous vivons dans le péché. C'était le cas dans l'Église de Corinthe qui tolérait l'immoralité sexuelle.

« On entend parler constamment d'inconduite parmi vous, et d'une inconduite telle qu'elle ne se rencontre pas même chez les païens; c'est au point que l'un de vous a la femme de son père » (1 Co 5.1).

Corinthe était une ville réputée pour son immoralité sexuelle, et pourtant, ce péché toléré dans l'Église attirait le mépris des non-croyants et salissait la réputation de Dieu. Par amour pour l'honneur de Dieu, le pécheur doit donc être corrigé et même être exclu de l'Église s'il persiste obstinément dans son péché.

3. Le processus de la discipline

Dans sa sagesse, le Seigneur Jésus a prescrit à son Église des étapes à suivre (Mt 18.15-18). Que faire si l'un de nous s'aperçoit qu'un frère ou une sœur a péché? Nous portons la responsabilité d'aller voir directement la personne. *« Si ton frère a péché, va et reprends-le seul à seul » (Mt 18.15).* Ainsi, nous préserverons sa réputation et nous favoriserons sa repentance.

Plusieurs chrétiens négligent d'exercer cette responsabilité. Ils pensent que seuls les anciens doivent assumer la responsabilité d'exercer la discipline ou préfèrent ne pas se mêler de ce qui « ne les regarde pas ». C'est faire preuve du même esprit d'indifférence dont était animé Caïn, qui a dit : *« Suis-je le gardien de mon frère? » (Gn 4.9).* Oui! Chacun de nous est le gardien de notre frère que Dieu a placé à nos côtés. Si chaque membre de l'Église prenait au sérieux cette responsabilité, le péché ferait beaucoup moins de ravage. Ne sous-estimons jamais l'effet bénéfique que peut produire une parole d'exhortation prononcée au bon moment avec douceur.

« S'il t'écoute, tu as gagné ton frère. Mais, s'il ne t'écoute pas, prends avec toi une ou deux personnes, afin que toute l'affaire se règle sur la parole de deux ou trois témoins » (Mt 18.15-16).

Ces personnes que l'on prend avec soi n'ont pas été témoins du péché commis, mais assisteront à la démarche auprès du frère qui a péché et à l'avertissement prononcé, ceci encore pour favoriser la repentance et la guérison du pécheur.

« *S'il refuse de les écouter, dis-le à l'Église* » (Mt 18.17). Nous arrivons à l'étape de la discipline officielle. Dans les Églises réformées, cette étape est généralement subdivisée en plusieurs étapes sous la direction du conseil des anciens. La coopération de l'Église s'avère toutefois nécessaire à toutes les étapes du processus.

Après une enquête sérieuse, les anciens communiqueront à la personne en faute des exhortations patientes et répétées, toujours dans le but de gagner le frère ou la sœur qui persiste dans son péché. Ils lui interdiront la cène. Si la personne ne se repent pas, le conseil des anciens informera l'Église par une annonce publique afin que celle-ci puisse prier pour le frère ou la sœur et l'exhorter. Si, après avoir effectué toutes les démarches possibles pour ramener la personne, on observe toujours un refus de se repentir, l'excommunication sera finalement prononcée lors d'un culte public.

4. Notre attitude à l'égard de la personne disciplinée

Toute personne qui a une conscience devrait se sentir interpellée lorsqu'elle reçoit de l'Église un tel verdict. Cependant, puisque le pécheur qui persiste dans son péché s'est endurci dans sa mauvaise voie, un tel message produira souvent peu d'effet sur lui. Une action plus forte s'impose alors. Jésus a commandé à son Église de couper la communion fraternelle avec celui qui persiste dans son péché. « *S'il refuse aussi d'écouter l'Église, qu'il soit pour toi comme un païen et un péager* » (Mt 18.17; voir 2 Th 3.6,14-15). L'isolement qu'il vit lui donne un petit avant-goût de l'isolement que les pécheurs non repentants subiront en enfer.

Cette mesure est souvent considérée comme sévère et dénuée de compassion. En réalité, c'est plutôt quand nous n'exerçons pas cette discipline jusqu'au bout que nous faisons preuve de dureté et de manque de compassion. L'amour nous amènera à prendre cette mesure drastique dans le but de pousser la personne à réfléchir à ses mauvaises voies et à se repentir. Le but vise toujours la restauration du pécheur et sa réintégration dans l'Église.

C'est pourquoi, lorsque la personne sous discipline ou excommuniée se repent sincèrement, croit au pardon en Jésus-Christ et désire changer par la puissance du Saint-Esprit, l'Église la réadmet dans sa communion. Le peuple de Dieu, témoin de l'œuvre de la grâce du Seigneur, se réjouit de cette restauration et l'accueille à nouveau pleinement en son sein.

5. Notre attitude à l'égard de la discipline

Maintenant, que faire si un frère vient nous voir avec amour pour nous exhorter ou nous réprimander au sujet d'un péché dont il a été témoin dans notre vie? Personne dans l'Église ne peut dire qu'il n'a jamais besoin d'être corrigé. « *Ainsi donc, que celui qui pense être debout prenne garde de tomber!* » (1 Co 10.12). On doit recevoir la réprimande dans l'humilité, avec le désir d'écouter le frère, puis de

s'examiner soi-même et peut-être de se repentir si nécessaire. N'avons-nous pas d'ailleurs promis de nous soumettre de bon gré à la discipline de l'Église faite en accord avec la Parole de Dieu?

Le Seigneur est bon! Il a prévu des moyens dans son Église pour nous ramener à lui quand nous nous éloignons de sa Parole et pour nous faire marcher sur le chemin de la vérité et de la justice.

Paulin Bédard, pasteur

La raison de notre espérance, série d'études doctrinales sur la Confession de foi des Pays-Bas.

L'auteur est pasteur et directeur du site *Ressources chrétiennes*.

www.ressourceschretiennes.com



2021. Utilisé avec permission. Cet article est sous licence Creative Commons.

Paternité – Partage dans les mêmes conditions 4.0 International ([CC BY-SA 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/))

Il est également interdit de reproduire la Confession des Pays-Bas dans son intégralité à des fins commerciales sans l'autorisation préalable des Éditions Kerygma. Ressources chrétiennes a obtenu cette permission dans le cadre de cette publication.